



La feuille de La Heunière N° 66

Janvier 2023



Jérôme Foucher, Maire

Bonjour,

Le conseil municipal et moi même venons par ces quelques lignes vous souhaiter à toutes et à tous, tous nos vœux de bonheur, de réussite et de bonne santé pour vous et vos proches pour cette année 2023.

Plein de choses vont arriver et changer notre quotidien aux portes de notre village comme l'ouverture au printemps prochain du centre commercial Mac Arthur Glen. Cela va apporter un essor économique dont notre village sera spectateur mais aussi acteur. Notre village doit se servir de cet élan économique avec nos partenaires de l'agglomération SNA pour finaliser la révision de son PLU, celui-ci aura deux buts, redéfinir les constructions futures à l'habitation de notre centre bourg, et apporter sur ce carrefour économique des surfaces destinées à la construction industrielle et économique.

Aussi notre commune devra prendre le virage écologique, en ces temps énergétiques compliqués, la commune avec une société énergétique, travaille à l'implantation de panneaux photovoltaïques en process agri photovoltaïque sur les terres de la commune pour une puissance électrique de 6 Mégawatts, tout en permettant à nos agriculteurs de continuer l'exploitation de nos terres d'une superficie de 33 hectares.

Pour tous ces projets et d'autres, comme l'accessibilité handicapé du bâtiment de la mairie, ou des petits travaux d'embellissements de la commune, soyez assurés que l'équipe municipale met tout en œuvre pour l'évolution de votre village.

Que l'année 2023 vous apporte beaucoup de joie et de bonheur. Portez vous bien.

Le Maire,
Jérôme FOUCHER

FORÊT NOURRICIERE

C'est à l'initiative d'un groupe de travail de la commission transition écologique SNA que le projet a pu voir le jour. Ce groupe est composé de représentants des communes de La Heunière, Le Plessis-Hebert, Caillouet-Orgeville, Les Andelys, Vernon et Chaignes ainsi que l'association des jardiniers de l'Eure. Ceci en partenariat avec des acteurs locaux, l'entreprise d'espaces verts de Damien Redlinger de La Heunière et GAMM-Vert de Pacy sur Eure, avec le soutien financier de la DRAAF de Normandie.

L'inauguration a eu lieu le 3 novembre et la plantation de 78 arbres/arbustes les 3 et 5 novembre, grâce à la participation d'une quarantaine de personnes et ce malgré un temps maussade.

Ce projet suscite un certain intérêt, déjà remarqué par la visite d'une association de Port-Mort avec 16 personnes, fin décembre. Merci à tous les acteurs de ce beau projet, pour la sensibilisation et la promotion d'actions environnementales.



TRAVAUX

Mi janvier l'ancienne salle de classe a fait peau neuve, en quittant sa couleur bleue, son tableau d'écolier et ses diverses décorations pour se transformer en agréable pièce lumineuse.

Avant



Après



CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE



« Le sacrifice de nos Poilus nous oblige, il nous rappelle que la Paix a un prix, et que nous devons être désormais unis avec ceux qui étaient hier nos adversaires, car « ce n'est qu'avec le passé qu'on fait l'avenir », écrivait Anatole France.

Ce souvenir, ce sont les jeunes générations qui doivent désormais s'en emparer, pour venir raviver la flamme de la mémoire de ceux qui sont morts pour la France, pour notre liberté. C'est la reconnaissance que la Nation doit à ses combattants, à ceux qui sont tombés et à ceux qui ont survécus. » Extrait du message de Monsieur Sébastien Lecornu, ministre des armées et de Madame Patricia Mirallès, secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants et à la Mémoire

C'est en petit comité que la cérémonie en hommage aux combattants morts pour la France a eu lieu le 11 novembre dernier. Celle-ci s'est suivie d'un verre de l'amitié à la mairie.



FIBRE



Commune de
La Heunière

Madame, Monsieur,

Le réseau fibre est actif dans votre secteur. Vous allez donc pouvoir prendre un abonnement fibre prochainement.

Pour avoir la date exacte d'ouverture du service à votre adresse, il suffit de vous rendre sur :

<https://e-ftth.axione.fr/eligfth3/gui/public/carte.htm>

Dès que votre adresse apparaît en vert votre éligibilité est effective et vous pouvez consulter la liste des Fournisseurs d'Accès Internet sur le réseau eurois* : <http://eure-normandie-thd.fr/>.

Et faites appel au fournisseur de votre choix ; il viendra raccorder votre logement au réseau déployé devant chez vous.

Si jamais votre adresse apparaît en rouge, c'est-à-dire que votre logement n'est pas encore éligible, ou pour toute autre question sur le raccordement, contactez Eure Normandie THD, l'exploitant du réseau :

Par téléphone : 0809 54 99 27

Ou par e-mail : contact@eure-normandie-thd.fr

**en fonction de leur stratégie commerciale, certains FAI ne sont pas présents sur la totalité du réseau. Il faut donc vérifier votre adresse sur leur site.*



LA FIBRE EST là

Il ne reste plus qu'à raccorder votre foyer avant de surfer à la vitesse de la lumière !

Grâce au réseau exploité par **Eure Normandie THD** profitez dès maintenant de la fibre.

Les travaux de déploiement de fibre optique sont aujourd'hui terminés sur votre secteur ! Vous avez désormais la possibilité de souscrire un abonnement auprès d'un fournisseur d'accès à Internet présent sur le réseau.

Attention certains opérateurs sont présents sur l'ensemble du territoire du département, d'autres ne le sont pas encore.



Comment tester mon éligibilité ?

4 étapes pour bénéficier du Très Haut Débit



1

TESTER SON ÉLIGIBILITÉ

- Connectez-vous au site www.eure-normandie-thd.fr
- Cliquez sur la rubrique **la fibre optique pour mon domicile / je teste mon éligibilité**
- Renseignez votre adresse pour savoir si le raccordement est possible.



2

CHOISIR UN OPÉRATEUR

Pour confirmer sa présence à votre adresse et souscrire à une offre, contactez l'un des opérateurs (**Bouygues Télécom, Coriolis, Free, Knet, Nordnet, Orange, Ozone, SFR, WeAccess, Videofutur...**).

Une fois l'abonnement validé, l'opérateur effectuera le raccordement de votre domicile. Un technicien prendra contact avec vous pour fixer la date de l'intervention.



3

INTERVENTION DU TECHNICIEN

Le jour de l'intervention, si des travaux doivent être réalisés pour permettre le passage de la fibre (élagage des arbres, réparation d'une conduite souterraine, installation de gaines...), le technicien vous l'indiquera avant de fixer un nouveau rendez-vous.

Lorsque son travail est terminé, vous signez un compte-rendu d'intervention.



4

LA FIBRE EST LÀ !

Après l'activation de la ligne par votre opérateur, vous n'aurez plus qu'à brancher vos équipements pour bénéficier d'une connexion ultra rapide !

UNE QUESTION ?

www.eure-normandie-thd.fr

0 809 549 927*
* Service gratuit + prix d'appel

Ces dernières semaines ont été l'occasion de réaliser plusieurs événements pour le comité des fêtes (choucroute, vente de sapins...). Certains ont parfois connu une fréquentation décevante comme le Noël intergénérationnel, mais d'autres ont battu les records, ce fut le cas de la galette des rois avec 45 participants. Les Game night accueillent plus de 40 participants par édition ce qui mène l'équipe à vous proposer une nouvelle soirée jeux de société le samedi 11 Mars 2023.

En ce début 2023 l'équipe vous souhaite ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année et aura le plaisir de vous retrouver pour de nombreux événements, comme la soirée Tartiflette le 17 mars, les inscriptions sont ouvertes. À venir, la Chasse aux œufs le 16 Avril, la foire à tout le 14 Mai et en Juin la fête de la Saint Jean et sa soirée Espagnole du Samedi 24 juin. Un programme adapté à chaque saison et toujours aussi dynamique créé par une équipe qui ne manque pas de volonté de vous proposer de beaux moments partagés.



ALERTE INFO!

ACTUALITES - INFORMATIONS

2 cas d'influenza aviaire hautement pathogène (IAHP) ont été confirmés dans le département des Yvelines, sur la faune sauvage, à Moisson et à Bennecourt. Par conséquent, notre commune fait partie d'une zone de contrôle temporaire (ZCT) dans laquelle s'applique notamment des mesures de surveillance renforcée de l'influenza aviaire.

Il est impératif de suivre les mesures de biosécurité en partie décrites ci après.

En cas de non-respect de la mise à l'abri des volailles, des sanctions pénales peuvent être prises : contravention de 4ème classe (au maximum 750 €) pour non-respect d'une disposition prévue par arrêté préfectoral et contravention de 5ème classe (au maximum 1500 €) pour non respect d'une mise en demeure.

Les services de la DDPP restent disponibles pour toute question à l'adresse suivante :

ddpp@eure.gouv.fr

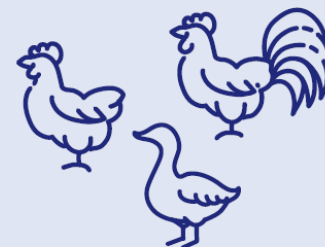
ou par téléphone au 02 32 39 83 00.



RENFORCEMENT DES MESURES DE BIOSÉCURITÉ POUR LUTTER CONTRE **L'INFLUENZA AVIAIRE** DANS LES BASSES-COURS

Devant la recrudescence de cas d'influenza aviaire hautement pathogène en Europe dans l'avifaune sauvage et dans les élevages, en tant que détenteurs de volailles ou autres oiseaux captifs destinés uniquement à une utilisation non commerciale, **vous devez impérativement mettre en place les mesures suivantes :**

- confiner vos volailles ou mettre en place des filets de protection sur votre basse-cour ;
- exercer une surveillance quotidienne de vos animaux.



Tous les élevages de volailles non commerciaux doivent obligatoirement être déclarés à la mairie de leur commune - www.mesdemarches.agriculture.gouv.fr
Arrêté du 24 février 2006 - www.legifrance.gouv.fr

Permanence :
Vendredi de 17h30 à 19h00
Samedi sur RDV

Téléphone fixe : 02 32 52 71 45
Téléphone portable : 06 08 84 52 80
e-mail: mairie-la-heuniere@orange.fr